

déposé le 03 avril 2026

## Les comptes de l'IA

Quand l'Inspecteur d'Académie demande l'aide de l'Intelligence Artificielle pour nous convaincre que la fermeture de postes est inévitable du fait de la baisse démographique, c'est vraiment gaspiller les ressources en eau pour rien.

Il n'est pas question pour la FSU-SNUipp d'accepter toute mesure de fermeture de poste au vu de la réalité des conditions dégradées de notre école, que ce soit du point de vue des conditions de travail des personnels que des conditions d'apprentissage des élèves.

Aujourd'hui, il est indispensable de profiter de la baisse démographique comme levier pour la réussite de tous et toutes nos élèves, et particulièrement des plus fragiles. Lutter contre les inégalités scolaires, qui ne sont que le reflet des inégalités sociales que l'École n'arrive pas à réduire, ne peut se faire sans maintenir les moyens.

Dans notre département, comme ailleurs, la mise en place des PAS est venue aggraver encore la taxation des moyens par le ministère. La FSU rejette ce dispositif qui détourne des personnels de leurs missions, et détourne aussi désormais des moyens d'enseignement qui manqueront aux écoles et établissements auxquels ils sont destinés.

Au lendemain des élections municipales, la FSU craint de voir le retrait et la déprise des Services publics de l'Éducation nourrir, dans nos territoires, les votes d'une extrême-droite qu'elle combat par ailleurs sur tous les terrains et à chaque occasion.

La FSU a aussi rappelé fermement en CSA-SD qu'en tant que salarié-es et parce que nous sommes encore en démocratie, les directrices et directeurs ont des droits, notamment syndicaux. Si nos collègues jugent qu'une situation nécessite de prendre l'attache d'un-e représentant-e des personnels, rien ne peut leur interdire. Si des élu-es syndicaux contactent une école pour la carte scolaire, rien ne leur interdit de répondre. Il est donc inadmissible que certain-es IEN se permettent de décrocher leur téléphone pour reprocher à des enseignant-es d'avoir « averti les syndicats » !

Karine Touron


**FSU**  
**SNUipp**

### SOMMAIRE

P1- Les comptes de l'IA  
 P2- Compte rendu de l'Audience avec le Dasen  
 P3- Groupe de Travail : Carte Scolaire  
 P4- Vos conditions de travail sont dégradés-RIS Mouvement  
 P5 à 6- Fonctionnement et direction d'école

Encart : bulletin d'adhésion, enveloppe T

**MARS-AVR 2026**  
**n°416**



# Compte rendu de l'Audience avec le DASEN

Jeudi 19 mars, la FSU-SNUipp32 a rencontré le DASEN pour échanger sur les différentes problématiques du département.

Compte tenu du peu de temps mis à notre disposition pour cette audience la FSU-SNUipp n'a pu aborder toutes les problématiques qu'elle aurait souhaité.

**AESH :** La situation des AESH est toujours aussi compliquée (salaires, formation, temps de travail, frais de déplacements....) sans bénéficier d'un vrai statut (quoiqu'en dise notre ministre quand il parle de quasi-statut..). De plus, des collègues AESH nous interpellent également au sujet du Supplément Familial de Traitement non payé alors que les demandes ont été faites en temps et heure.

Les revendications de la FSU-SNUipp permettraient de créer une vraie filière de l'accompagnement, avec des personnels motivés et formés, pour une inclusion de qualité.

**La FSU-SNUipp32 revendique un vrai statut pour les AESH et a rappelé au DASEN qu'une brigade d'AESH remplaçant.es, à défaut de tout résoudre, permettrait peut être une respiration sur les établissements en difficulté.**

**Remplacements :** La FSU-SNUipp a fait part de son inquiétude quant aux remplacements. Depuis la rentrée scolaire, une quinzaine de collègues remplaçant.es sont bloqué.es sur des postes à l'année, ou voient leurs trajets s'allonger. Ce sont les décharges de direction des écoles de moins de 3 classes qui sont impactées en premier. Il y a des directeurs et directrices qui n'ont pas eu de décharge de direction pendant 3 mois, d'autres ont toujours des décharges irrégulières ce qui impacte leur organisation et le suivi des charges administratives.

Les problèmes de remplacement sont devenus chroniques du fait de la non-attractivité du métier, et de conditions de travail dégradées qui pèsent sur la santé des enseignant.es. Cela impacte le fonctionnement des écoles et rajoute de la

culpabilité sur les épaules des collègues qui pour x raisons doivent s'absenter.

Le DASEN sait que cela va mal sur certaines circonscriptions mais n'a pas pu nous apporter de réponses.

**A défaut de bilan concernant les décharges de direction des petites écoles demandé à l'administration, la FSU-SNUipp a rappelé que dans ces conditions, les supérieurs hiérarchiques ne pouvaient pas exiger des directrices et directeurs de remplir toutes leurs missions de direction.**

Les écoles de 4 classes et plus ne sont pas épargnées. Dans les moments de forte pénurie, des titulaires secteur ont dû lâcher la décharge de direction pour aller remplacer ailleurs en urgence.

**Pour la FSU-SNUipp, il ne pourra pas y avoir d'amélioration tant que le gouvernement ne jugera pas utile d'augmenter le nombre de postes de remplaçant.es.**

**Relations parents/enseignant.es :** Après de années de "pas de vagues" et dans une société consumériste qui ne cesse de remettre en cause l'autorité des enseignant.es, certains parents se permettent d'être irrespectueux et agressifs envers les personnels. Ce qui a pour conséquence d'altérer la santé mentale des personnels.

**La FSU-SNUipp a demandé au DASEN qu'il soit fait un rappel à la loi à ces parents-là par les directrices et directeurs ainsi que par les IEN. Il n'est plus question qu'il soit répondu à des collègues qu'ils sont trop fragiles parce qu'ils n'arrivent pas à les recadrer tous seuls !**

**Direction :** La FSU-SNUipp32 a tenu à alerter le DASEN sur l'usage excessif des appels et SMS aux directeurs et directrices après 20 heures pour des raisons non urgentes pouvant très bien attendre le lendemain.

**Demandes de temps partiels :** Les agent.es ont eu les réponses à leurs demandes sur Colibris.

**Pour les agent.es ayant eu un refus, la FSU-SNUipp32 rappelle qu'il faut faire un recours et saisir la CAPD. Chaque année, nos élues permettent à des collègues d'obtenir leur temps partiel en fin de CAPD.**



# CSA-SD Carte Scolaire

Avec 13 postes à rendre pour le département, la situation actuelle est tendue pour les écoles. Le DASEN nous a présenté son projet de carte scolaire lors de la CSA-SD du mardi 31 mars 2026

Le DASEN a rappelé la baisse d'effectif des élèves dans le Gers, soit 1540 élèves en moins en 5 ans. Il a souligné que cette situation va perdurer dans les 3 ans à venir. De 2020 à 2026, nous sommes passés de 189 écoles à 182 écoles. Pour lui, le taux d'encadrement est bon dans le Gers, inférieur au taux national, et son objectif est de continuer à améliorer le taux d'encadrement malgré les postes en moins.

## **OUVERTURES : 1**

– Coordinateur PAS : ouverture de 3 PAS supplémentaires dans le Gers (2 sur Auch, 1 sur Nogaro) dont 1 poste financé par le premier degré (les 2 autres par le second degré).

## **FERMETURES : 16,41**

### Maternelle

– Eauze: suite aux arguments avancés par les représentant-es des personnels, le DASEN se laisse jusqu'au CSAD du 9 avril pour éventuellement revenir sur ces mesures de fermeture. Il a pour cela 2,41 postes en réserve

### Elémentaire

- Riguepeu
- Isle-Jourdain Paul Bert
- Cazaubon
- Nogaro (fermeture sur le poste vacant)
- Ségoufielle

### Primaire

- Mielan
- Preignan
- Seissan

### RPI

- Courrensan/Gondrin/Lauraêt/Lagraulet-du-Gers (le lieu de fermeture en attente de la décision des maires)
- Cap d'Astarac/Lalanne Arqué (fermeture d'école à Monbardon)
- Nougroulet
- Orbessan/Ornézan (fermeture à Ornézan)

- Boulaur/Castelnau-Barbarens (le lieu de fermeture en attente de la décision des maires)
- Castillon-Massas/Roquelaure (transfert de classe de Castillon-Massas vers Roquelaure ou fermeture ? Le DASEN est en cours de discussion avec la collectivité)

### Autres :

- Eauze F. Soulès : poste UPE2A
- Eauze mat, - 0,25 décharge direction
- Cazaubon - 0,25 décharge direction \*
- Preignan - 0,08 décharge direction
- Seissan - 0,08 décharge direction
- Coordination départementale direction d'école : - 0,67
- Condom J.Ferry: - 0,08 décharge direction (maintien suite à la fermeture de l'an passé)

[La FSU-SNUipp a défendu chaque situation](#)  
[Les représentant-es de la FSU-SNUipp ont informé les écoles concernées par ces mesures.](#)

## **LES BESOINS D'OUVERTURE RELEVÉS PAR LA FSU-SNUipp :**

- Postes enseignant.es spécialisé.es RASED
- Postes de remplaçant.es

Le DASEN n'a pas donné suite à ces demandes.

- Occitan

[La FSU rappelle qu'il faut des moyens spécifiques pour l'occitan qui doivent venir en plus des moyens \(ou taxation de moyens\) de la carte scolaire.](#) Le retrait de la mesure d'ouverture à Samatan élémentaire en est un exemple. Le département devant rendre des postes, le DASEN n'a pas les moyens de financer un vrai enseignement bilingue !

L'occitan continuera à la maternelle de Samatan sous forme d'enseignement renforcé en GS, avec un horaire se rapprochant de la parité. Pour autant là encore, il n'y a pas de création de poste dédié.



# Vos conditions de travail sont dégradés, la FSU-SNUipp32 vous invite à prendre la parole !

Les conditions de travail sont particulièrement difficiles, en raison du non-remplacement, des demandes toujours plus nombreuses de formalités administratives, des relations conflictuelles avec des parents ou des élèves...

Pour la FSU-SNUipp32, il est important que les actions ou propos de la hiérarchie n'ajoutent pas de difficultés pour les collègues. Nous lançons donc ce sondage afin d'avoir une vision plus fine de la qualité des relations professionnelles, hiérarchiques ou assimilées, dans chaque circonscription.

La profession a besoin d'aide, de soutien, pas de surveillance, de remontrances ou de culpabilisation!

**A cette occasion, la FSU invite les personnels à remplir une courte enquête ICI**



## La FSU-SNUipp32 vous propose une RIS Mouvement

Le serveur Mouvement ouvre le 13 avril. Avant de faire ton mouvement, pour mieux être informé-e des règles et particularités de notre département,

**participe à notre RIS Mouvement  
le mercredi 15 avril  
à 14h**

Retrouve-nous à partir de 14h en visio ou en présentiel!

**Réunion ouverte à toutes et tous, syndiqué-es ou non !**

Pour participer, tu dois t'inscrire en nous envoyant un mail à [snu32@snuipp.fr](mailto:snu32@snuipp.fr)

L'inscription est nécessaire puisque nous devons pouvoir t'envoyer un lien de connexion par mail.

Le lien pour la visio-conférence te sera envoyé la veille de la RIS, au plus tard le jour même.



PRIX : 0,50 € • FSU-SNUipp, chemin de la Réthourie, 32000 Auch • Imprimé par nos soins • ISSN12410357 • Directrice de la publication : Betty JEAN DIT TEYSSIER

Ce bulletin a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU-SNUipp 32. Conformément à la loi du 06.01.78,

4

vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU-SNUipp.

**FSU-SNUipp 32 - 05 62 05 42 51 - [snu32@snuipp.fr](mailto:snu32@snuipp.fr)  
CPPAP 0430 S 07278 <http://32.snuipp.fr> n°416 MARS-AVR 2026**

